

Frais de Scolarité

Les frais de scolarité pour les familles sont calculés en fonction de leur **Revenu de Référence** et du nombre d'enfants inscrits à l'école. Le 1^{er} enfant étant le plus âgé.

Ils se composent d'une part fixe et d'une part variable déterminées comme suit :

I. Part Fixe

	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
JE	395 €	350 €	350 €
Ecole (classe 1 à 5)	395 €	350 €	350 €
Ecole (classe 6 à 8)	450 €	395 €	395

II. Part variable

Afin de favoriser l'accès à la pédagogie Steiner-Waldorf au plus grand nombre, la part fixe pourra être modulée à la hausse ou à la baisse en fonction du **Revenu de Référence** et du nombre d'enfants inscrits à l'école tel que défini dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1 : Conditions d'application de la réduction

Revenu de Référence (RR)	Famille à 1 enfant scolarisé dans l'école	Famille à 2 enfants scolarisés dans l'école	Famille à 3 enfants scolarisés dans l'école
moins de 19999€	-120	-350	-550
de 20000 à 24999€	-100	-300	-550
de 25000 à 29999€	-50	-250	-475
de 30000 à 34999€		-200	-400
de 35000 à 39999€		-150	-325
de 40000 à 44999€		-75	-225
de 45000 à 49999€			-150

Tableau 2 : Conditions d'application du complément

Revenu de Référence (RR)	Famille à 1 enfant scolarisé à l'école	Famille à 2 enfants scolarisés à l'école	Famille à 3 enfants scolarisés à l'école
de 35000 à 39999€	75		
de 40000 à 44999€	125		
de 45000 à 49999€	175		
de 50000 à 59999€	225	75	
de 60000 à 69999€	275	150	200
de 70000 à 79999€	325	175	250
de 80000 à 89999€	325	225	300
de 90000 à 99999€	325	275	350
de 100000 à 119999€	325	300	400